

**COLLEGE Michel  
CHASLES  
B.P.60061  
28232 EPERNON Cedex**

**N° de séance : 2**

**Date : 17/10/2019  
Heure de début : 18h00  
Heure de fin : 19h43**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur YOUMBI**

**Nombre de membres présents : 19**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 17/10/2019**

**Quorum : 13**

<b>CHAPITRE I : Conseil d'Administration</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur BELAYACHI, Principal, ouvre la séance à 18h00 - Quorum atteint : 16 présents en début de séance</li><li>- 19 personnes présentes</li></ul> <p>M. BELAYACHI, M YOUMBI, Mme BRACCO, Mme MAURICE, Mme CECCHI, Mme GAGNEAU, Mme MIGAULT, M SOULAC, M SEPTSAULT, Mme FONTENEAU, Mme LENFANT, Mme JOUAN, Mme BOYER, Mme ABEL, M. LEROY, M. COLIN, M. GARREAU, Mlle AUGER, M NIESSAN.</p> <p>M YOUMBI est déclaré secrétaire de séance.</p> <p>Installation du CA : lecture par Monsieur le principal de la composition du CA</p> <p>Monsieur le principal demande un ajout à l'ordre du jour dans le chapitre Bilan : intervention de la BPDJ pour la présentation du projet Camp citoyen. L'ajout est approuvé par les membres du CA.</p> <p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p><b>I- conseil d'administration</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Installation du conseil d'administration et des diverses commissions</li><li>- Approbation du PV du CA.</li><li>- Règlement intérieur</li></ul> <p><b>II- gestion financière</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sorties et voyages</li><li>- Conventions et contrats</li></ul> <p><b>III- Bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Intervention de la BPDJ</li><li>- Projet d'établissement</li></ul> <p><b>IV- Questions diverses</b></p> <p><i>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité</i></p> <p><b>Installation des différents conseils et commissions.</b></p> <p>Installation par la lecture des noms et prénoms des représentants titulaires et suppléants siégeant à chaque commission.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Approbation du PV du CA précédent</b></li></ul> <p>Le compte rendu du précédent CA du 24 septembre 2019 est présenté à l'approbation du CA.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>	

**COLLEGE Michel  
CHASLES  
B.P.60061  
28232 EPERNON Cedex**

**N° de séance : 2**

**Date : 17/10/2019  
Heure de début : 18h00  
Heure de fin : 19h43**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur YOUMBI**

**Nombre de membres présents : 19**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 17/10/2019**

**Quorum : 13**

<b>CHAPITRE II : Gestion financière</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b><u>1 Voyages</u></b></p> <p><b><u>Voyage Espagne</u></b> : La gestionnaire présente le budget du voyage en Espagne qui aura lieu du 29 mars au 3 avril 2020 et qui concerne les élèves de troisième A, B et E option espagnol.</p> <p>Le total des dépenses s'élève à 20 235€. La participation des familles demandée est de 345€, le don du FSE de 10€ par élève.</p> <p><b>Vote :</b> Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16</p> <p><b><u>Voyage Italie</u></b> : La gestionnaire présente le budget du voyage en Italie qui aura lieu du 29 mars au 3 avril 2020 et qui concerne les élèves latinistes.</p> <p>Le total des dépenses s'élève à 18 868€. La participation des familles demandée est de 346€, le don du FSE de 10€ par élève.</p> <p><b>Vote :</b> Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16</p> <p><b><u>2 CONVENTIONS ET CONTRATS</u></b></p> <p>- <b>Devoirs faits</b> : La gestionnaire présente la convention avec le Conseil Départemental concernant la reconduction des devoirs faits pour 2019-2020.</p> <p>L'autorisation est donnée au chef d'établissement de signer cette convention.</p> <p><b>Vote :</b> Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16</p> <p>- <b>Conventions avec Monsieur RAMOLLET</b> : La gestionnaire présente les deux conventions avec Monsieur RAMOLLET. L'une concernant un concours d'écriture pour tous les 4<sup>ème</sup> du 31 mars au 13 mai 2020 tarif : 2 000€ ; l'autre concernant un atelier d'écriture sur toute l'année scolaire tarif : 1600€ ;</p> <p>L'autorisation est donnée au chef d'établissement de signer ces conventions.</p>	

**Vote :**

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 16

- La gestionnaire présente la convention concernant l'exposition "Renouvellement Urbain" qui sera installée par le **CAUE 28** au CDI du 4 au 11 novembre 2019.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention précitée.

18h 30 : Arrivée de deux membres

**Vote :**

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

**Contrat de télésurveillance SECURITAS :** La gestionnaire informe le conseil d'administration que le contrat avec la société SECURITAS datant de 2013, il est nécessaire de le renégocier. Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer ce contrat.

**Vote :**

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

**Partenariat :**

**COLLEGE Michel  
CHASLES  
B.P.60061  
28232 EPERNON Cedex**

**N° de séance : 2**

**Date : 17/10/2019  
Heure de début : 18h00  
Heure de fin : 19h43**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur YOUMBI**

**Nombre de membres présents : 19**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 17/10/2019**

**Quorum : 13**

<b>CHAPITRE III : BILAN</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b><u>1- Projet d'établissement</u></b></p> <p>Le projet d'établissement est présenté dans ses grandes lignes. Il sera proposé pour adoption en même temps que le contrat d'objectifs au prochain CA.</p> <p><b><u>2- Projet camp citoyen</u></b></p> <p>C'est un camp itinérant pédestre d'une semaine, destiné à des jeunes présentant un comportement inapproprié, en décrochage scolaire ou simplement introvertis. Pour l'année 2020 le choix a été porté sur le collège M. Chasles en partenariat avec l'Abri Ado et les acteurs locaux tels que les sapeurs-pompiers. Il concernera 16 jeunes des classes de 5ème et 4ème, encadrés par deux gendarmes et un responsable de l'Abri Ado. C'est un camp mixte avec le souhait d'avoir la parité entre les filles et les garçons. Le camp se déroulera du 20 au 26 juin 2020. Les activités proposées sont composées de la marche la matinée et des actions de sensibilisation à la citoyenneté l'après-midi.</p> <p>L'objectif visé pour est le travail sur la confiance de soi par la valorisation car le collège n'est pas confronté à de réels problèmes de délinquance des élèves. Deux réunions d'information sont prévues pour présenter le projet aux familles d'élèves volontaires et retenus pour le projet.</p> <p>Le Lieutenant GUEGUIN insiste sur le fait que le camp ne doit pas être perçu par les élèves et les familles comme une sanction mais plutôt comme une réelle opportunité.</p> <p>18h 57 : Départ de deux membres 19h 10 : Arrivée d'un membre</p>	

**COLLEGE Michel  
CHASLES  
B.P.60061  
28232 EPERNON Cedex**

**N° de séance : 2**

**Date : 17/10/2019  
Heure de début : 18h00  
Heure de fin : 19h35**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur YOUMBI**

**Nombre de membres présents : 19**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 17/10/2019**

**Quorum : 13**

<b>CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>Questions des représentants des parents d'élèves FCPE :</p> <p><u>Cantine</u> : Les élèves soulignent que la formule salade bar leur convient très bien. Formule victime de son succès puisque certains regrettent de ne plus avoir de choix en fin de service. Concernant les repas végétariens, ceux-ci n'ont pas souvent de féculents en accompagnement. Ils ne sont souvent composés que de salade. Est-ce possible d'inclure un féculent dans ce repas ?</p> <p><u>Camps citoyen</u> : Lors du CA du 19 mars 2019, vous avez présenté ce projet. Va-t-il se réaliser ?</p> <p>Questions des représentants des parents d'élèves PEEP :</p> <p>Pouvez-vous partager un état des absences des professeurs, prévisions des formations ?</p> <p>Revenir sur les conditions du remplacement de la professeure d'allemand ?</p> <p>Projet des deux poules : TOP !!!</p> <ul style="list-style-type: none"><li>o Quelles sont les objectifs pédagogiques ?</li><li>o Quelle sera l'organisation mise en place, notamment avec les primaires ?</li><li>o Qui assurera le nettoyage ? garantira les conditions sanitaires ?</li></ul> <p>- La mise en place des clubs avance.</p> <p>Pouvez-vous les préciser ?</p> <p><b>Organisation :</b></p> <p>Le remplacement du professeur d'allemand sera assuré à partir du 4 novembre. Une information a été donnée aux parents des élèves germanistes lors d'une réunion du lundi 14 octobre.</p> <p>Le remplacement sera assuré à partir du 4 novembre. Le remplacement sera assuré par une professeure contractuelle. Celle-ci dont c'est le premier poste souhaitait disposer d'une période de préparation suffisante, raison pour laquelle elle ne commencera les cours qu'après les vacances de la Toussaint.</p> <p>Le collège travaille pour offrir au professeur les meilleures conditions afin de lui permettre d'assurer de façon optimale sa mission et nous comptons sur les parents et les élèves pour œuvrer dans le même sens.</p>	

Absence des professeurs : l'absence des professeurs peut être due à une formation, un arrêt maladie, garde d'enfant malade ou un accompagnement de sortie scolaire. Cela été le cas en ce début d'année scolaire avec des absences justifiées.

Concernant les formations, nous n'avons pas de calendrier prévisionnel sur l'année.

Les actions dans le cadre des EDD : le projet poulailler sera présenté au prochain CA.

Restauration scolaire : la composition des menus au collège suit le plan alimentaire (GEMRCN). L'équilibre se fait sur deux menus successifs : 1 féculent ou légume + 1 fruit ou un légume vert.

Si on prend les menus du mois de septembre : la règle de l'équilibre est parfaitement respectée.

Installation d'un salade bar au self. Il est possible que certains jours, les derniers élèves à manger aient moins de choix que ceux qui les ont précédés mais cela reste rare.

L'ordre du jour étant épuisé, levée de la séance à 19h 43.

**COLLEGE Michel CHASLES**  
**B.P.60061**  
**28232 EPERNON cedex**

**N° de séance : 2**

**Procès-verbal**  
**de la séance du conseil**  
**d'administration**  
**du 17 octobre 2019**

**Date : Heure de début : 18h00**  
**Heure de fin : 19h 43**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur YOUMBI**

**Nombre de membres présents : 19**

**Quorum : 13**

### **Ordre du jour**

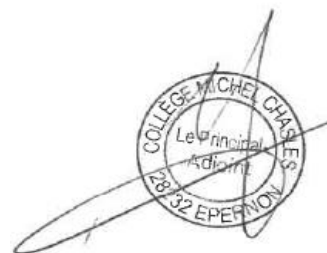
<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuillets</b>	<b>Réservé à l'administration destinataire</b>
I – Conseil d'administration		
II – Gestion financière		
III- Questions diverses		
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
<b>Total des feuillets</b>		

Le Président,

Le Secrétaire,



A circular stamp of the college with the text 'COLLEGE MICHEL CHASLES', 'Le Principal', and '28232 EPERNON'. A handwritten signature is written over the stamp.



A circular stamp of the college with the text 'COLLEGE MICHEL CHASLES', 'Le Principal', and '28232 EPERNON'. A handwritten signature is written over the stamp.

Transmis à :

Date :

Le Chef d'établissement

M. BELAYACHI